



ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

La francophonie : entre mondialisation de la langue française et allocentrisme dans le discours de Monsieur le Président Nicolas Sarkozy (2007-2012) à l'occasion du 40^e anniversaire de la francophonie

Guilioh Merlain Vokeng Ngnintedem

Université de Maroua, Cameroun

gvokeng@yahoo.fr

<https://orcid.org/0000-0001-7899-2263>

Reçu le 25-10-2020 / Évalué le 14-01-2021/ Accepté le 19-04-2021

Résumé

Dans son discours à l'occasion du 40^e anniversaire de la francophonie, Nicolas Sarkozy déclare l'urgence de faire du français une langue universelle et/ou planétaire. Nicolas Sarkozy vise ainsi à mondialiser la langue française. Pour lui, l'universalisation de la langue française est un incontestable vecteur des échanges interculturels. En ce sens, la francophonie côtoie un espace linguistique approprié aux échanges et à l'enrichissement de diverses cultures. Cet article montre que la langue française est un passeur de cultures. Nous arrivons à la conclusion que la solidarité tant prônée par la francophonie a une visée manifestement philanthropique.

Mots-clés : Allocentrisme, Francophonie, Langue française, Mondialisation, Nicolas Sarkozy

The francophonie: between the globalization of the French Language and allocentrism in the speech of Nicolas Sarkozy on the occasion of the 40th anniversary of the Francophonie

Abstract

In his speech on the occasion of the 40th anniversary of the francophonie, Nicolas Sarkozy declares the urgency of making the French a universal and/or planetary language. Nicolas Sarkozy thus aims to globalize the French Language. For him, the universalization of the French Language is an indisputable vector of intercultural exchanges. In this sense, the francophonie coexists with space suitable for the exchange and enrichment of various cultures. This article shows that the French Language is a broker of cultures. We come to the conclusion that the solidarity so much advocated by the Francophonie has an obvious philanthropic aim.

Keywords: Allocentrism, Francophonie, French Language, Globalization, Nicolas Sarkozy

Introduction

Dans son ouvrage intitulé *France, Algérie et colonies* (1880), Onésime Reclus a inventé les mots francophone et francophonie. Ces néologismes à forte coloration colonialiste ont sombré dans l'oubli en même temps que leur créateur pendant près d'un siècle. On préférerait cependant utiliser les circonlocutions : « de langue française », « d'expression française », « partiellement ou entièrement de langue française » jusqu'à ce que les journalistes et les hommes politiques remettent ces termes au goût du jour après le premier Sommet de l'organisation correspondante à Paris, en 1986. Ainsi, la première définition de la « francophonie » est l'œuvre d'Onésime Reclus, frère du célèbre géographe Élisée Reclus. Géographe comme son frère, il voulait regrouper sous ce terme l'ensemble de pays et de populations qui utilisent, à un titre ou à un autre, la langue française.

Toutefois, le poète et homme politique sénégalais Léopold Sedar Senghor préférerait utiliser le terme « francité ». Par « francité », il fallait alors entendre « l'ensemble des caractères propres à la civilisation française ». Mais, en 1962, la Revue *Esprit*, publiant un numéro devenu référence aujourd'hui, cite de nouveau le mot « francophonie ». Ce concept recevait dès lors une consécration irrévocable qui reléguait définitivement au second rang les termes tels que « francitude », « francité », « communauté francophone », « communauté de langue française », etc.

Au regard des ressortissants du tiers monde, la francophonie n'a pas entièrement perdu ses présupposés idéologiques. Plusieurs, à l'instar de Guy Ossito Midiohouan (1994), continuent d'y voir « le bras armé de la France ». La francophonie est, de ce point de vue, un aspect important de la politique culturelle de la France et même de sa politique tout court. Elle est d'abord et, avant tout, une affaire de femmes et d'hommes qui partagent une langue commune : le français. Ainsi, dès les premières décennies du XX^e siècle, des francophones ont pris conscience de l'existence d'un espace linguistique partagé, convenable aux échanges et à l'enrichissement réciproque.

Dès lors, nous voudrions étudier l'universalisation de la langue française et, surtout, la tendance altruiste et charitable de ce mondialisme, à travers le prisme de la francophonie dans le discours que Nicolas Sarkozy a prononcé le 20 mars 2010 à l'occasion du 40^e anniversaire de la francophonie¹. Nous vérifierons si la mondialisation du français fait de cette langue un véritable vecteur des échanges interculturels ou si l'on veut un passeur de cultures. Par la suite, il s'agira de voir en quoi la solidarité tant prônée par la francophonie a une intention ouvertement humaniste.

1. Universalisation de la langue française et échanges interculturels

Maurice Druon a défini la francophonie comme « l'ensemble de ceux qui ont le français en partage » et a déclaré que « la Francophonie est une géopolitique ». De ces postures définitoires, nous pouvons retenir deux concepts, en réalité, assez différents : francophonie et Francophonie. En effet, et de manière fort simpliste, « francophonie » avec « f » minuscule, désigne de nos jours l'ensemble de ceux qui, à des degrés divers, utilisent la langue française. Avec un « F » majuscule, « Francophonie » rappelle l'ensemble d'institutions intergouvernementales ou gouvernementales qui utilisent le français dans leurs travaux, en particulier lorsqu'ils sont destinés à promouvoir l'usage du français et l'expansion d'une culture francophone dans le monde. C'est cette deuxième acception qui transparait dans les propos de Nicolas Sarkozy lorsqu'il affirme :

Nous célébrons aujourd'hui la Journée Internationale de la Francophonie. Je tenais à vous recevoir ici, à l'Élysée, pour marquer mon attachement personnel à la Francophonie et la solidarité profonde qui lie la France à l'ensemble des membres de notre Organisation. En cette année du 40e anniversaire, je souhaite rendre un hommage particulier au Président Abdou Diouf qui conduit avec sagesse, détermination et imagination notre Organisation, forte de ses 70 États membres et observateurs.

De cette institutionnalisation du fait francophone par Nicolas Sarkozy, on peut attribuer au mot « francophone » deux sens selon la classification qu'a établie Xavier Deniau (1995 : 35):

- un sens géographique : l'ensemble des peuples dont la langue (maternelle, officielle, courante ou administrative) est le français ;
- un sens spirituel et mystique : *le sentiment d'appartenir à une même communauté, cette solidarité qui naît du partage de valeurs communes aux divers individus et communautés francophones.*

Qui plus est, la langue française est un espace de « croisement des cultures » (Todorov, 1986 : 25). Elle se révèle être une des voies les plus sûres du dialogue entre les cultures. C'est ce que laisse entendre Nicolas Sarkozy lorsqu'il déclare :

Le premier capital que chaque être humain reçoit est la langue que lui enseignent ses parents, ses professeurs. La langue française, que nous avons en partage, est notre trésor commun. Chaque langue est un outil de travail indispensable pour le développement des sociétés humaines. Mais vous serez d'accord avec moi pour dire que la langue française est bien plus que notre

outil de travail commun. Elle véhicule des valeurs, celles de l'humanisme. Elle porte des idéaux, ceux de liberté, d'égalité et de fraternité, que nous avons en partage. Cette langue n'est pas simplement un moyen de communication, elle est un instrument d'incarnation et de transmission de valeurs.

Dans un entretien avec M. Zalessky, Sony Labou Tansi dira d'ailleurs que « *la francophonie, c'est le courage qu'auront les Français de savoir que les hommes font l'amour avec leur langue. Toute langue est le premier lieu d'exercice de liberté. La liberté fait la promotion de la différence, en naturalisant la ressemblance* » (2001 : 6). Destinée à modéliser les processus interactifs et les échanges entre différentes cultures, la langue française se conçoit donc comme une tentative pour recentrer le regard et la réflexion sur les transferts culturels. Elle serait, de ce point de vue, le fondement de tout projet de l'existence puisque selon une expression de Paul Ricœur, « *le soi-même implique l'altérité à un degré si intime que l'un ne se laisse pas penser sans l'autre [...]* » (1990 :14). Le discours nombriliste est ainsi banni et la langue française fonctionne comme ce que Paul Ricœur appelle « *l'universel régulateur* » (1990 :14). Pour toutes ces raisons, la Francophonie peut donc être définie comme « *un mouvement qui vise à renforcer les liens linguistiques, culturels et historiques qui rapprochent certains peuples, dans un ensemble politique et économique plus large et qui se traduit par la mise en place d'institutions et de programmes multilatéraux de coopération* » (1991 : 35).

Bien plus, le français est, en effet, la deuxième langue internationale étudiée après l'anglais, partageant avec cette dernière le rare privilège d'être parlée sur les cinq continents. C'est à ce titre qu'on peut parler de la langue de Molière comme d'une langue mondiale, ce qualificatif étant renforcé par le fait que nombre de pays (une quarantaine à l'ONU) l'utilisent dans leurs relations internationales. Nicolas Sarkozy ne pense pas le contraire quand il dit si opportunément que

[...] nous vivons un étrange paradoxe. Aujourd'hui, un pays membre de l'ONU sur 3 est membre ou observateur de l'OIF. Il y a 200 millions de Francophones qui s'expriment dans notre langue sur tous les continents, et contrairement à ce que j'entends dire, ce nombre ne cesse de s'accroître. Il y a 900.000 professeurs de français qui enseignent chaque année notre langue commune, dans le monde à plus de 50 millions d'élèves. Et si la faiblesse de la Francophonie, c'était qu'elle est la seule à ignorer sa force ? Une espèce de complexe tout à fait hors de situation, hors des réalités, qui fait toujours prêts à s'excuser, alors que c'est un succès. Jamais, je l'affirme, dans le passé, autant d'être humains ne se sont exprimés en français ! Jamais la demande de français n'a été si grande ! Et pourtant un sentiment d'inquiétude existe : le français est menacé ! Madame, chère Hélène Carrère d'Encausse que j'aime tant, - ça y est, c'est dit, quelle

déclaration ! - Jean Dutourd parlait du français en état de siège. La raison de cette inquiétude n'est pas à rechercher dans le déclin de la langue française, mais bien plutôt dans la montée de l'anglais comme langue de communication internationale. Je vous le dis comme je le pense : il n'y a pas de fatalité. [...]. Nous ne demandons rien d'autre que l'application stricte des règles, point final. Si nous ne le demandons pas, qui le fera à notre place ?

On l'aura compris, l'affaiblissement de la position de la langue française se traduira forcément par une pratique déclinante ou marginale du français, ainsi que par l'effacement de l'empreinte culturelle de la France. Dans la mesure où tous les pays de l'Union Européenne utilisent en premier lieu l'anglais comme langue de communication internationale, ceux-là mêmes qui continuaient d'être francophones et qui poussaient leurs jeunes concitoyens à apprendre le français seront franchement contraints de mettre une priorité absolue sur la bonne connaissance de l'anglais. C'est donc à une « *poétique de la relation* » (1994) que se livre la langue française, puisqu'elle parvient à provoquer un « *branchement* » (Amselle, 2004) entre les espaces géographiquement opposés. Pour ce qui concerne plus particulièrement les rivalités entre les langues que sont l'anglais et le français, il faut comprendre que la Francophonie n'est pas une citadelle assiégée par l'anglais, bien au contraire ; car se placer sur le simple plan de l'affrontement et des rivalités serait ridicule et réducteur. Nicolas Sarkozy le dit si bien lorsqu'il fait remarquer que

L'opposition francophones-anglophones n'a pas beaucoup de sens au plan politique. Nous n'avons rien contre l'anglais, nous voulons que le français demeure une langue internationale. Mais nous partageons tout avec nos collègues et amis anglophones. On n'invente pas une espèce de querelle entre le français et l'anglais. L'anglais se développe, formidable ! Eh bien, le français veut se développer aussi, voilà. Il n'y a pas entre nous je ne sais quelle fâcherie. J'aurai l'occasion, pour le sommet Afrique-France, d'inviter le Premier Ministre britannique parce que nos valeurs sont très proches, de la même façon, je vous le dis, que j'ai été très honoré d'être le premier Président français invité au sommet du Commonwealth à Trinidad. C'est comme cela que l'on doit voir les choses, pas en opposition les uns aux autres. Pas dans le sentiment, je le dis à nos amis parlementaires et Jacques Legendre est là, pas le sentiment que ce que l'on va donner au français, on va le retirer à l'anglais, c'est absurde.

Prêcher le respect des autres cultures, des autres entités linguistiques, est d'autant plus indispensable à la Francophonie que son avenir réside, à en croire Nicolas Sarkozy, dans le soutien au plurilinguisme et à la renaissance de certaines langues régionales d'Europe. C'est sans doute une expérience francophone

de savoir que d'autres langues sont nécessaires à sa propre identité. La langue française ne semble pas encore menacée dans l'Hexagone si nous nous rappelons les paroles prononcées par le Président Pompidou : « Si nous reculons sur notre langue, nous serons emportés purement et simplement. C'est à travers notre langue que nous existons dans le monde, autrement que comme un pays parmi d'autres ». Les pays qui se réclament de la francophonie ont en commun une diversité culturelle. Dans cette logique, Dominique Wolton témoigne que « la France a construit la plus vieille politique culturelle extérieure, en constante régression, quand avec la mondialisation, il faudrait au contraire la valoriser et l'étendre » (2000 :83). Plus loin, Wolton confirme clairement qu'« une langue en partage n'implique ni une seule langue, ni une seule vision du monde » (2000 : 99). Ainsi, la francophonie repose sur le seul critère, comme le souligne si bien Jacques Barrat², d'une langue mondiale partagée à des degrés divers par tous, ce qui lui permet de développer des coopérations entre ces pays dans tous les domaines, tout en respectant les spécificités de chacun. Et Nicolas Sarkozy de dire :

Est-ce que dans un monde de 6 milliards d'individus, il n'y a pas la place pour 2 langues au moins [sic]. Donc, ce n'est pas un bras de fer entre les uns et les autres, ce n'est pas la gestion d'un pré-carré [sic], c'est la conviction que la diversité est un élément de l'identité et que cette langue qui est la nôtre, que nous avons reçue en partage, et ces valeurs qui sont les nôtres, nous voulons les porter et les défendre. Je le dis comme je le pense, une toute petite concession en entraînerait une autre sur la pente fatale de l'abandon. Pour moi, il est inacceptable que des contingents de l'ONU déployés dans les pays francophones ne comprennent pas un mot de notre langue.

On l'aura deviné, dans la défense voire l'illustration de la langue française, Nicolas Sarkozy affiche une attitude qui prône l'ouverture à l'Autre. Car, à en croire Turgeon, « refuser la possibilité d'un regard extérieur au groupe sous prétexte qu'il est inadéquat et faux, c'est se condamner à l'autoreprésentation, c'est-à-dire à l'idée que la seule représentation qui soit vraie et acceptable est celle que le groupe se fait lui-même » (1996 : 20). La langue française fonctionne donc comme un barrage dressé contre la vision monolithique de la culture. Se faisant, Nicolas Sarkozy donne raison au célèbre écrivain allemand Johann Wolfgang Von Goethe que « la puissance d'une langue, d'une culture, ne se manifeste pas par le fait qu'elle rejette ce qui lui est étranger, mais qu'elle se l'incorpore » (Cité par Todorov, 1986 :19). Dans ce sens, ne faudrait-il pas retenir la formule de René Levesque, romancier haïtien ? : « Le français, pour moi, c'est un lieu d'identités multiples ». C'est dans cette perspective que Nicolas Sarkozy déclare ce qui suit :

Alors, défendre notre langue, défendre les valeurs qu'elle porte, c'est au fond se battre pour la diversité culturelle de notre monde. Le problème de la tendance actuelle, du monolinguisme ; le problème, ce n'est pas l'anglais, c'est le monolinguisme, c'est le prêt-à-porter culturel, c'est l'uniformité, c'est l'aplatissement, c'est cela le problème qui est en cause. Parce que cet aplatissement culturel et linguistique aboutit à l'appauvrissement. Et il faut que vous compreniez qu'en défendant le français, vous défendez toutes les identités culturelles du monde. Parce que justement, le français est puissant, plus puissant que d'autres langues, et que si l'on cède sur le français, c'est que l'on cédera sur toutes les autres cultures et toutes les autres langues du monde. Nous sommes en quelque sorte pas une espèce d'esclave, d'Indiens défendant un espace menacé, nous sommes les plus puissants dans la représentation d'une diversité face au monolinguisme. Et parce que nous gagnerons le combat de la diversité, nous le gagnerons pour le français, pour la francophonie et pour toutes les autres cultures dans le monde qui pourront s'appuyer sur un français qui se défend au nom de la diversité culturelle. [...] Nous ne sommes pas dans une forteresse assiégée, à défendre le tout petit pré-carré, nous sommes les porte-paroles de toutes les cultures dans le monde qui peuvent se sentir menacées par le monolinguisme, la monoculture, l'appauvrissement et l'aplatissement culturel du monde. Et c'est comme cela que la francophonie triomphera, rayonnera et rendra service au monde.

L'identité et la culture, liées indissolublement, se retrouveront en filigrane à chaque étape de notre recherche vers la Culture universelle que prêcha Senghor. Dans cette logique, Léon Nadjo déclare concis et péremptoire : « La langue française, loin de tuer l'identité culturelle du Nègre, peut [...] l'exprimer [...]. Elle permet de révéler l'âme nègre au monde, aidant ainsi au dialogue nécessaire des cultures » (1977 :189). La langue française est, dès lors, un facteur primordial de notre identité. Dans ce contexte, on peut être d'accord avec Jacques Duron qui dit : « Quelle est cette force qui pousse les Francophones à s'unir, sans qu'il soit question d'intérêts communs ? C'est que notre langue a en elle un génie secret de la communication qui la rend merveilleusement apte au dialogue et au service désintéressé de l'esprit » (1967 :40).

Ainsi, la francophonie a une place d'autant plus originale dans le cadre de la mondialisation plus humaine et plus fraternelle. On le sait d'ailleurs, depuis le sommet de Beyrouth en 2002, la plus grande priorité de la Francophonie est désormais le dialogue des cultures. C'est à notre avis le seul organisme dans le monde qui montre la voie de l'écoute de l'autre, prêche avant toute chose le dialogue, le respect de valeurs universelles. Cet apaisement naît sous la plume de

Joseph Hanse : « Je crois que, comme toute langue riche, précise, réfléchie, le français peut traduire n'importe quelle identité culturelle » (1977 : 56). De l'avis de Jacques Barrat, par ses valeurs universalistes et par ses projets de construction d'un monde plus fraternel, la Francophonie nous apparaît comme à la fois une philosophie et une morale dignes du XXI^e siècle.

2. La francophonie : de la coopération à l'allocentrisme

Comme chacun le sait depuis ses pères fondateurs - Bourguiba, Sihanouk, Senghor, Hamani Diori, et d'autres - la francophonie est née d'un désir exprimé hors de France et, comme le dit fort à propos Léopold Sedar Senghor, « dans les décombres du colonialisme, nous avons trouvé cet outil merveilleux - la langue française ». Plus encore, il ajoute : « La colonisation a été une aventure humaine. Comme toute aventure humaine, elle a charrié de la boue et de l'or. Pourquoi ne faudrait-il prendre que la boue et ne pas retenir les pépites ? » Pour tous ces motifs, on devrait se garder de tomber dans le piège de Senghor qui fait justement croire qu'« on oublie, trop souvent, le rôle majeur que joua le Général de Gaulle dans la naissance et l'organisation de la Francophonie [...] » (Cité par Kom, 2009). L'OIF devrait pouvoir jouer un rôle capital, susceptible de redonner à la France le rôle de grande puissance qu'elle mérite « car elle devrait pouvoir jouer un rôle moteur au sein des instances multilatérales, y apporter sa connaissance du continent noir et ses méthodes éprouvées » (1988 : 229). C'est, en outre, le « passage obligé » de toutes les structures de solidarité entre les pays qui composent cet ensemble encore trop hétérogène qu'est la Francophonie. C'est pourquoi Nicolas Sarkozy pense que

La Francophonie, c'est l'expression d'une solidarité et je l'ai personnellement ressenti en me rendant le mois dernier auprès du peuple d'Haïti confronté à la pire catastrophe de son histoire. La France apportera une aide considérable à la reconstruction de ce pays dévasté et je remercie l'OIF de s'être mobilisée. Et il va de soi, cher Président Diouf, que l'OIF doit, en tant que telle, être présente lors de la conférence internationale de reconstruction d'Haïti. Personne ne comprendrait qu'il n'en soit pas ainsi. J'aurai l'occasion d'ailleurs d'expliquer cette exigence lors de mon voyage aux États-Unis, d'ici 10 jours. L'action de l'OIF en Haïti montre le chemin parcouru depuis l'initiative des pères fondateurs : Senghor, Habib Bourguiba, Hamani Diori et Norodom Sihanouk. A leur initiative, à Niamey, le 20 mars 1970, 21 États signaient la convention créant l'Agence de Coopération Culturelle et Technique devenue, en 2005, l'OIF.

On le voit bien, c'est aussi là une grande chance pour les pays du Sud qui en sont membres et qui ont besoin de cette coopération. Comme nous l'avons vu plus haut, l'Organisation Internationale de la Francophonie a fait de la diversité culturelle et du dialogue des cultures une base indispensable de son message et de son action. De l'avis de David Mbouopda et Rodrigue Ateufack Dongmo,

Cette institution vit le jour en 1970 par la volonté partagée de trois chefs d'État africains : Léopold S. Senghor du Sénégal, H. Diiori du Niger et H. Bourguiba de Tunisie. Elle regroupe l'ensemble des peuples locuteurs de la langue française et se donne pour objectifs premiers le renforcement de la coopération multi-latérale (économique ou culturelle) entre les pays membres, le développement de la démocratie, l'intensification du dialogue entre les cultures, le soutien de l'État de droit et des droits de l'homme, la promotion de la paix et du développement... Il faut dire qu'au sein de cette organisation, la France se présente un peu comme le membre privilégié parce qu'elle est, par la langue française, à l'origine de cette institution et qu'elle en est par ailleurs le siège (2011 : 7).

L'action de la Francophonie est tout à fait louable et va dans le sens de l'humanisme. Le multiculturalisme dont il s'agit ici est une approche et un gage d'une humanité plus fraternelle. Nicolas Sarkozy pense d'ailleurs que

La Francophonie est pour la diplomatie française une priorité, encore faudrait-il que tous les diplomates français y croient. Je le dis, j'en vois tant qui sont tellement heureux de parler anglais, il y aurait beaucoup à dire d'ailleurs, si eux-mêmes ne parlent pas le français, pourquoi voulez-vous que les autres le fassent ? Donc, là aussi, c'est très révélateur, - comment dit-on ? - une sorte de snobisme dont on peut penser qu'il est assez partagé. Mais s'il y a des responsables politiques, c'est pour remettre des choses sur les rails.

Dans le même ordre d'idées, une prise de conscience de la classe politique française est nécessaire pour que règne désormais le pragmatisme puisque nous entendons encore trop souvent dire : « Les francophones parlent, quand les anglophones agissent ». De même, la Francophonie montre qu'elle veut intervenir dans la politique du monde en proposant une autre mondialisation, le maintien des valeurs universelles et des échanges culturels plus respectueux des différences. Cette volonté de la Francophonie de s'immiscer dans la politique mondiale apparaît dans le discours de Nicolas Sarkozy en ces termes :

À travers vous, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, je demande à vos gouvernements, à vos représentants dans ces organisations, de rejoindre ce combat. Nos représentants, dans ces institutions, doivent parler le français, ils doivent être les ambassadeurs de l'intransigeance francophone ! Cela ne veut

pas dire que l'on n'aime pas les autres. Je vous le dis, abandonnant définitivement mon discours, comme je le pense, et notamment à nos amis Africains pour qui c'est un symbole.

Nicolas Sarkozy voudrait nous faire comprendre, et comme le dit à juste titre Édouard Maunick, que « *la langue française ne mourra jamais, parce que nous sommes là* » (1977 : 217). Qui plus est, la Francophonie va jusqu'à donner son avis sur des sujets aussi brûlants et actuels que le conflit du Proche-Orient, le non-respect des droits de l'homme dans certains pays, etc. Dans son allocution du 20 mars 2010, Nicolas Sarkozy le confirme en ces termes :

[...] à mes yeux l'OIF doit également porter des combats politiques, au vrai sens du terme. [...] l'Organisation de la Francophonie, c'est à la fois des pays du Nord et du Sud, des pays de l'Orient et de l'Occident. À quoi servirait-il, mes chers amis, d'avoir des valeurs communes, si nous ne transformions pas cette adhésion à des valeurs communes en prises de positions politiques. L'OIF a-t-elle des choses à dire pour la préservation de notre planète ? Je pense que oui. L'OIF a-t-elle des choses à dire sur la gouvernance mondiale ? Eh bien, moi, je pense que oui. L'OIF, de mon point de vue, ne peut pas accepter qu'il n'y ait pas un pays africain, francophone ou non, qui soit membre permanent du Conseil de Sécurité. C'est un enjeu politique majeur, et la Francophonie est dans son rôle en portant cette idée là. La francophonie ce n'est pas simplement des intellectuels, des amoureux des lettres, de la langue, tout cela oui, mais cela doit se traduire aussi dans un combat politique.

Nicolas Sarkozy souhaite que la plus grande priorité de la Francophonie soit dorénavant le dialogue des cultures et le développement durable. La Francophonie devra prôner les droits de l'homme et du citoyen afin de limiter les dégâts d'une croissance économique soumise au seul profit qui détruirait peu à peu notre environnement. Dans ce sens, on peut une fois de plus définir la Francophonie comme un mouvement qui vise à transformer les liens linguistiques et historico-culturels de certains peuples, dans un ensemble politique et économique plus large. Cette transformation se traduit par la mise sur pied d'institutions et de programmes multilatéraux de coopération. Dans une telle perspective, Nicolas Sarkozy proclame encore :

Voilà ce que je pense profondément sur le développement, sur l'idée que les pays qui ont une forêt c'est un bien de l'humanité, que l'on doit leur donner de l'argent pour les aider à gérer cette forêt, qu'ils soient francophones ou non. Il y a des grands bassins forestiers, vous avez d'abord l'Amazonie, les grands bassins du Congo, vous avez l'Indonésie qui n'est pas, à ce que je sache,

un grand pays francophone. Et pourtant, ils pourraient se reconnaître dans le combat de la Francophonie, parce que qui peut entretenir seul une forêt ? Pour qu'une forêt soit entretenue, il faut que le pays qui l'exploite prélève un arbre tous les 25 ans par hectare. Vous croyez que des pays comme ces grands pays ont les moyens, seuls, de faire face à ce défi.

La Francophonie apporte ainsi une immense contribution au développement économique de certains pays. De la sorte, elle fait place au plaisir, à l'entente, à la joie et surtout à l'entraide. De ce point de vue, on peut légitimement être d'accord avec Jacqueline de Romily qui pense que « la [Francophonie] suppose l'enracinement, la profondeur et la perspective d'un épanouissement sans cesse en progrès » (1998 : 93). La Francophonie, en plus de sa vocation initiale de coopération culturelle et technique, sa vocation politique, qui a été affirmée depuis 1995, lui permet d'intervenir efficacement dans divers domaines de la vie de certains pays. C'est ce qui justifie cette parole sentencieuse de Nicolas Sarkozy :

[...] je serai à vos côtés pour que nos sommets soient moins rituels et plus politiques. Vous m'avez compris, politique au sens des affaires du monde, qu'au fond après s'être réunis, les gens comprennent pourquoi on s'est réunis. Que nous soyons moins frileux, que nous soyons plus ouverts aux autres, et que nous rassemblerions derrière notre bannière tous ceux dont la culture se sent menacée par cet aplatissement du monde. Et je vous garantis qu'à ce moment-là, on ne sera pas un sur trois à l'ONU, mais qu'on sera beaucoup plus fort.

Dans ces conditions, on peut noter avec une relative aisance qu'au sein de la Francophonie, il ne saurait y avoir de politique posée et raisonnable sans politique culturelle véritable. Tout écart à ce principe pourrait d'ailleurs précipiter l'effondrement de la Francophonie institutionnelle et même politique. L'Organisation Internationale de la Francophonie met en œuvre la collaboration plurilatérale francophone dans le but de promouvoir la langue française et les relations de coopération entre les États et gouvernements membres ou observateurs. Cette thèse est perceptible dans les propos de David Mbuopda et Rodrigue Ateufack Dongmo quand ils soutiennent qu'

Il existe bel et bien une raison historique : promouvoir leur culture en français est un devoir historique. La France a eu de très bons élèves pour soutenir cette option. Un exemple est la théorie senghorienne du métissage culturel et son effort pour promouvoir la Francophonie n'était donc qu'une africanisation de la théorie coloniale de l'assimilation. Bourguiba, pour sa part, se présenta comme le chef d'État le plus occidentalisé. Pour lui, la langue française était la voie royale de la modernité. Voilà ce qui explique la naissance de l'ACCT comme

Agence de Coopération Culturelle et Technique en 1970 et son évolution nous mènera à la naissance de la Francophonie. La langue française perdant peu à peu son prestige en Afrique, la France en fin de compte a pour seul combat, de valoriser celle-ci par tous les moyens pour avoir un peu plus d'interlocuteurs (2011 : 9).

Il est, par conséquent, indispensable de mobiliser, comme le souligne par ailleurs Nicolas Sarkozy, des élites très passionnées par le fait francophone et ses enjeux afin d'éviter la fragilisation et la décrépitude de la Francophonie y compris sur le territoire même de l'Hexagone où la qualité de la belle langue française est attaquée de toutes parts. Dans cette perspective, on peut affirmer avec Michel Beaux que « l'idée chemine, d'une biennale à l'autre, qu'une langue ne peut vivre que si elle évolue dans le temps et l'espace... La francophonie ne sera que si elle est polyphonique et respectueuse de toutes ses composantes » (1997 : 422).

Conclusion

Au total, l'appellation « Francophonie », dont l'adjectif correspondant est « francophone », indique d'entrée de jeu une notion de sociologie linguistique. C'est, à proprement parler, le fait de parler le français mais, surtout, le rassemblement des individus ou des peuples qui parlent le français, soit comme langue maternelle, soit comme langue courante. Par extension, il peut aussi s'agir de ceux qui le parlent comme langue officielle ou comme langue de communication internationale et bien souvent comme langue de culture ou de communication inopinée et exceptionnelle.

Dans l'allocution que Nicolas Sarkozy a prononcée le 20 mars 2010 au palais de l'Élysée à l'occasion du 40^e anniversaire de la Francophonie, il tente d'attribuer à la langue française une place décisive sur la scène internationale. Ainsi, cette langue, en tant qu'héritage commun à la francophonie, doit être universelle. De ce fait, elle devra être favorable aux échanges interculturels et à l'enrichissement des identités culturelles et collectives. C'est sans doute pour cette raison que Charles Méla a pu attester qu'« une langue, c'est à la fois une identité, une mémoire. C'est aussi la somme de toutes les jouissances verbales accumulées à travers les siècles... et dans mon histoire. Ces points représentent quelque chose d'irréductible... Le corollaire, ... c'est de dire que tout homme qui parle français peut être Français... Par le sol et par la langue, mais pas par le sang... » (1997 : 400).

Dans ces conditions, si les pays de la francophonie ont reçu le français en partage, ils peuvent le disposer comme d'un legs et donc le transformer au gré de leur besoin. La francophonie est toujours une notion équivoque. Sa vocation politique

lui permet de tisser une solidarité inébranlable entre ses membres et observateurs. Cette alliance conduit à une espèce de charité toute profane. C'est en allant dans le même sens que Selim Abou certifie que « chaque homme est semblable à tous les autres, semblable à quelques autres, semblable à nul autre... Mais seule la deuxième proposition peut nous servir de point de départ pour l'analyse culturelle... Trois facteurs fondamentaux - la race, la religion, la langue - ont une puissance que n'ont pas les autres facteurs de l'identité ethnique [...]. La langue transcende les autres éléments [...] car elle permet de les nommer » (1977 : 33). Dans ce sens, la francophonie pourrait à juste titre être considérée comme un nouvel humanisme.

Bibliographie

- Amselle, J.-L. 2004. « Métissage, branchement et triangulation des cultures ». *Revue germanique internationale*, N° 21, p. 41-51. [En ligne] : <http://rgi.revues.org/994> [consulté le 20 octobre 2020].
- Bayard, J.-F. 1984. *La politique africaine de F. Mitterrand*. Paris : Karthala.
- Beaux, M. 1997. Neuchâtel. *Actes XV*. Coll. : « Langue, écriture, francophonie ». *Revue de l'institut de sociologie*, Bruxelles, 1990-1991.
- Combe, D. 1995. *Poétiques francophones*. Paris : Hachette.
- Deniau, X. 1995. *La Francophonie*. PUF : Paris.
- De Romily, J. 1998. *Le Trésor des savoirs oubliés*. Paris : Éditions de Fallois.
- Duron, J. Québec 1967, *Actes I*.
- Ellenbogen, A. 2006. *Francophonie et indépendance culturelle*. Paris : L'Harmattan.
- Glissant, É. 1994. *Introduction à une Poétique du Divers*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Guilou, M. 1984. *Pour un dialogue Nord-Sud : s'associer en liberté*. Paris : Albatros.
- Hanse, J. Moncton 1977, *Actes IV*.
- Kom, A. 2009. *La Malédiction francophone*. Paris : Éditions CLE.
- Maunick, Édouard, Mauricien, cité à Moncton, *Actes IV*.
- Magnard, F., Tenzer, N. 1988. *La crise africaine : quelle politique de coopération pour la France ?* Paris : PUF.
- Mbembé, A. « Francophonie et politique du Monde », en réaction au « manifeste des 44 écrivains pour une littérature-monde » paru dans *le Monde* du 19/03/2007 ainsi qu'à la réponse d'Abdou Diouf et la tribune de Sarkozy dans *le Figaro* du 22/03/2007.
- Mbouopda, D. et Ateufack Dongmo, R. 2011. « Éléments de la mentalité française à travers la coopération France-Afrique ». *Mondes francophones/Afriques*.
- Mela, C. Neuchâtel 1997, *Actes XV*.
- Midiohouan, O. G. 1994. *Du bon usage de la francophonie, essai sur l'idéologie francophone*. Porto-Novo : CNPMS.
- Moura, J.-M. 1999. *Littératures francophones et théorie postcoloniale*. Paris : PUF.
- Nadjo, L. Moncton 1977, *Actes IV*.
- Onésime, R. 1880. *France, Algérie et colonies*. Paris : Hachette.
- Provenzano, F. 2011. *Vies et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*. Paris, Essai / coll. Réflexions faites.

Rapport ENA : *La Francophonie espace politique et économique pour la France et les pays en voie de développement*, promotion Condorcet, 1991.

Ricœur, P. 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.

Selim, A. Moncton 1977, *Actes IV*.

Tétu, M. 1997. *Qu'est-ce que la francophonie ?* Paris : Hachette- Edicef poche.

Turgeon, L. 1996. « *De l'acculturation aux transferts culturels* ». Laurier Turgeon, Denys Delage, Real Ouellet (éd.). *Transferts culturels et métissages. Amérique, Europe XVI - XXe siècles*. Paris : L'Harmattan.

Todorov, T. 1986. « Le croisement des cultures ». *Communications*, vol. 43.

Wolton, D. 2000. *Demain la Francophonie*. Paris : Flammarion.

Notes

1. <https://www.vie-publique.fr/discours/178462-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-pr> [consulté le 20 octobre 2020].

2. Pour mener certaines de nos analyses, nous avons exploité des questions posées au Professeur Jacques Barrat au sujet de la Francophonie et auxquelles il a apporté des réponses précises et convaincantes. En passant, Jacques Barrat, universitaire et diplomate, enseigne la géopolitique de l'information et de la communication à l'Université Panthéon-Assas Paris II et au Collège interarmées de défense. Il a notamment été Secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (1993-1997), puis Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France en Roumanie et directeur de l'Institut français de Bucarest (1999-2001).